Zeitschrift: Energeia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie

Herausgeber: Office fédéral de l'énergie

Band: - (2008)

Heft: 2

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Impressum

energeia – Bulletin de l'Office fédéral de l'énergie OFEN Paraît six fois par an en deux éditions séparées française et allemande. Copyright by Swiss Federal Office of Energy SFOE, Berne. Tous droits réservés.

Adresse: Office fédéral de l'énergie OFEN, 3003 Berne Tél. 031 322 56 11 | Fax 031 323 25 00 contact@bfe.admin.ch

Comité de rédaction: Matthieu Buchs (bum), Marianne Zünd (zum)

Rédaction: Matthias Kägi (klm), Klaus Riva (rik), Michael Schärer (sam)

Mise en page: raschle & kranz, Atelier für Kommunikation GmbH, Berne. www.raschlekranz.ch

Internet: www bfe admin ch

Infoline concernant SuisseEnergie: 0848 444 444

Source des illustrations

Couverture: Imagepoint.biz; Office fédéral de l'énergie OFEN; Imagepoint.biz;

- p.1: Imagepoint.biz; Office fédéral de l'énergie OFEN;
- p.2: Office fédéral de l'énergie OFEN; p.4: Ex-press;
- p.6: Imagepoint.biz;
- p.8: Haute école Technique et Architecture, Lucerne;
- p.10-11: Gruyère Energie SA; p.12: NEK Umwelttechnik AG;
- p.14: Imagepoint.biz; p.15-16: Office fédéral de l'énergie OFEN.

AU SOMMAIRE

Services

Editorial	1
Interview Carlo Schmid, président de la Commission de l'électricité (ElCom): «Trouver l'équilibre entre explosion des prix et chute des investissements»	2
Marché du gaz naturel La Suisse à plein gaz	4
Energie hydraulique La part du renouvelable dans le pompage-turbinage	6
Recherche & Innovation A Lucerne, il y a du feu sans fumée	8
Energies renouvelables Bulle veut faire feu qui dure	10
International Capter le vent en Roumanie	12
Comment ça marche? Importer du courant éolien,	
sous quelles conditions?	14
En bref	15

Chère lectrice, cher lecteur,

La loi sur l'approvisionnement en électricité est entrée en vigueur presque dans son intégralité le 1er janvier 2008. L'ordonnance sur l'approvisionnement en électricité et la révision de l'ordonnance sur l'énergie suivront très probablement le 1er avril. Un intense et long travail législatif trouve ainsi un épilogue provisoire. Un nombre important de collaboratrices et collaborateurs de l'OFEN se sont engagés avec cœur dans ce projet. Les activités des différents groupes de travail internes et externes ont en outre permis aux personnes qui se cachent derrière les associations, les organisations et les administrations de faire plus ample connaissance. Ces rencontres humaines ont été précieuses et déterminantes pour faire en sorte que tous les partis puissent présenter de manière équitable leur point de vue dans l'objectif d'un compromis solide et viable. Que ceux qui y ont contribué en engageant leurs compétences, souvent sous une importante pression temporelle, en soient ici remerciés. Nous sommes tous heureux que cette phase soit derrière nous. Mais une nouvelle étape tout aussi intense reste à franchir: le passage de la théorie à la pratique, de la législation à la mise en œuvre. Quelques collaborateurs de l'OFEN ont déjà rejoint la Commission de l'électricité (ElCom) et y traitent des premiers cas pratiques, en particulier



les tâches reprises du Surveillant des prix. La véritable épreuve du feu est toutefois encore à venir: le 1er janvier 2009 coïncide avec la première phase de l'ouverture effective du marché de l'électricité ainsi qu'avec la mise en vigueur de la rétribution de l'injection à prix coûtant attendue depuis longtemps par nombre de producteurs. Nous sommes impatients de voir comment les bases légales se comporteront dans la pratique. Les collaborateurs de l'OFEN ainsi que ceux de l'ElCom sont extrêmement motivés pour cette étape. Je suis convaincu que les milieux de l'économie énergétique mettront également tout en œuvre pour que l'ouverture du marché se déroule selon le plan. Ensemble, nous réussirons.

> Renato Tami, Chef du secrétariat technique de l'ElCom

energeia.

17